



# Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : [autorisation@ecrins-parcnational.fr](mailto:autorisation@ecrins-parcnational.fr)

**Demandeur** (société hélico) : **SAF Huez** Fixe : 04.76.80.65.49 Portable :06.08.30.38.90

**université de savoie**

Objet du survol : préciser le type de matériel ou le nombre de personnes transportées	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (nb rotation)	Transport de personnes (nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
rotation personne lac de la Muzelle 9h	04/11/2015	Vénosc	lac de la muzelle		1	1
rotation personnel + charge lac de la Muzelle 13:30	04/11/2015	Vénosc	lac de la muzelle	1	1	2

Précisions sur le plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :  
personnel +material en cabine pour reprise finitions descente a pied

Description de l' aéronef (type / couleur / immatriculation) :  
**ECUREUIL NOIR F-GSDG ou ECUREUIL BLEU BLANC ROUGE**

Nom du pilote : Sarret Gilles

A Huez 16 10 15

Autorisation accordée n° **504/2015**

Conditions particulières :

- Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,
- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

A Gap, le 28/10/2015

Le Directeur-adjoint,  
**Th . DURAND**

Copie au secteur de : Oisans

Préconisations du Parc national :

**Pas de préconisation particulière**



A Gap , le 28/10/2015 :